

## L'UNICEF s'efforce d'aider toutes les parties du conflit CM

À la suite de la suspension, à l'initiative de Saïgon, des conversations de La Celle-Saint-Cloud, le G.R.P. a protesté contre ce qu'il considère comme un « sabotage ». Au même moment, les combats semblent s'intensifier au Vietnam du Sud, en particulier sur les Hauts-Plateaux, ainsi qu'au Cambodge, autour de la capitale républicaine.

Peut-on aider l'Indochine sans prendre parti ? Sans laisser de côté, pour des considérations politiques ou autres, une partie des victimes ? L'UNICEF — le Fonds international des Nations unies pour le secours à l'enfance — a pensé que c'était possible et en partie gagné son pari. En effet, cet organisme international fournit depuis les accords de Paris de janvier 1973 une assistance humanitaire à toutes les « parties » en présence dans les différents conflits qui déchirent l'Indochine — à l'exception, au Cambodge, du GRUNC du prince Sihanouk. Il vient d'élaborer un plan qui s'étend jusqu'à la fin de 1975 pour contribuer à la reconstruction d'une région ravagée par la guerre.

Dans un rapport, la direction générale de l'UNICEF, qui a à sa tête un Américain, émet des recommandations qui seront confirmées par le Conseil exécutif, dont la réunion est prévue à New-York en mai. Ces recommandations ont été prises après consultation des gouvernements intéressés. En effet, l'UNICEF a eu des contacts avec les trois gouvernements vietnamiens : contact direct avec le gouvernement de Saïgon, membre de l'organisation, et qui bénéficie du statut d'observateur à l'ONU ; contact avec Hanoï par l'intermédiaire de la Croix-Rouge. L'UNICEF est entrée en relation avec les représentants du G.R.P. à Paris et à Hanoï et a fourni son aide par l'intermédiaire du groupe

D'autre part, aux Etats-Unis, la peine de vingt ans de prison infligée au lieutenant Calley, responsable du massacre de Song-My, a été réduite de moitié par M. Callaway, secrétaire à l'armée de terre, en raison « des circonstances atténuantes qui justifient la clémence ». 18/4/74

opérationnel Indochine de la Croix-Rouge internationale. Tout cela ne s'est cependant pas fait sans mal, Saïgon, soutenu par Washington, s'opposant à tout contact avec le G.R.P.

L'aide se répartit essentiellement en cinq secteurs, chaque bénéficiaire étant maître de ses priorités : santé, éducation, adduction d'eau, services sélectionnés (bien-être, alimentation, réhabilitation des enfants handicapés) et, enfin, aide d'urgence et assistance pour la réinstallation des personnes déplacées. Si Hanoï a mis l'accent presque exclusivement sur le domaine de l'éducation, Saïgon (comme Vientiane et Phnom-Penh) a réparti l'aide sur différents secteurs et le G.R.P. a concentré ses efforts sur l'éducation et la santé. Des missions pourraient être envoyées en zone G.R.P. pour y étudier les besoins des mères et des enfants (§§ 16 et 18).

En agissant ainsi, en dépit de pressions, l'UNICEF semble avoir avant tout voulu appliquer, dans ce domaine, les accords de Paris, compte tenu des résultats de la conférence de février 1973, à laquelle avait pris part M. Waldheim, le secrétaire général des Nations unies, qui apporte son soutien à ce programme. En effet, les trois parties vietnamiennes avaient participé sur un pied d'égalité à ces négociations. En ce qui concerne le Laos, l'UNICEF, après avoir pris contact avec Vientiane et le Pathet-Lao, peut désormais traiter avec un gouvernement d'union nationale. Au Cambodge, la situation est plus délicate, car le régime de Phnom-Penh est toujours membre de l'ONU. On note que l'aide accordée à Phnom-Penh est beaucoup plus faible que celle qui sera fournie au Laos, dont la population est inférieure de moitié à celle du Cambodge ; le rapport constate qu'« une plus petite partie du pays, en termes géographiques, est sous le contrôle du gouvernement situé à Phnom-Penh ».

D'où proviendront les fonds sur lesquels l'UNICEF compte pour mener à bien un programme étalé sur trois ans et qui coûtera plus de 44 millions de dollars ? En dehors du budget général, le Fonds attend, pour financer les dépenses de 1973-1974, des aides et des promesses d'aide s'élevant seulement à 13 millions de dollars. On y trouve 6,5 millions pour la R.F.A., 1,7 pour la Norvège, 1,2 pour le Danemark, 1 million pour le Japon, rien pour les Etats-Unis... ni pour la France. Cette dernière accorde certes plus d'importance à l'aide bilatérale que multilatérale, mais, jusqu'à présent, la France a donné 10 millions de francs pour Saïgon et autant pour Hanoï (soit 40 000 dollars seulement). Une somme symbolique extrêmement faible a été attribuée au G.R.P. dans un but « humanitaire ». Comparé à l'aide d'urgence de l'UNICEF en 1973 (550 000 dollars au G.R.P. et 750 000 à Saïgon), le chiffre français est dérisoire.

PATRICIE DE BEER.

	1973	1974	1975	Total
		(Estimation en milliers)	des besoins de dollars)	
Laos .....	236	1 750	3 250	5 236
Cambodge (1) .....	637	1 400	1 600	3 637
Vietnam (R.D.V.) .....	1 750	6 750	9 550	18 050
Vietnam (R.V.N.) (2) .....	791	4 400	6 100	11 291
Vietnam (autre assistance) (3) .....	553	1 600	2 400	4 533
	<u>3 947</u>	<u>15 900</u>	<u>22 900</u>	<u>42 747</u>
	992	100	400	1 492
Frais de fonctionnement ....	4 939	16 000	23 300	44 239

- (1) Il s'agit de la « République khmère » de Phnom-Penh.  
 (2) République du Vietnam (Saïgon).  
 (3) Il s'agit en fait du G.R.P.